

RUBRIQUE 1: Identification du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

COBIOTEX[®] CPF

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage réservé exclusivement traitement des effluents d'élevage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant : LABORATOIRES COBIOTEX

Distributeur : DIETAXION

283 Rue Ampère - ZAC de la Noë Bachelon

44430 LE LOROUX BOTTEREAU - FRANCE

Tél : +33(0)2 40 40 13 14 - Fax : +33(0)2 40 13 17 83 email : info@dietaxion.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Appel d'urgence : ORFILA +33 (0)1 45 42 59 59 (France) disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification du mélange

L'utilisation normale de ce produit ne comporte aucun danger spécifique et il n'est donc pas classé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Aucun étiquetage de danger.

2.3. Autres dangers

Aucun danger connu : micro-organismes de classe 1 selon la Directive Européenne 2000/54/CE.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Complexe bactérien sur support

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau et au savon

En cas de contact avec les yeux, laver à l'eau.

En cas d'ingestion, se rincer la bouche à l'eau (ne pas avaler).

En cas d'inhalation, se moucher et se laver à l'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun effet indésirable connu.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune mesure supplémentaire à celle décrite ci-dessus.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Extincteurs recommandés : Eau, CO₂, Mousse, Poudres chimiques en fonction des matériaux menacés par l'incendie.

Extincteurs interdits : Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant du mélange

Éviter d'inhaler les fumées; auto-inflammation autour de 200°C pour la fraction organique.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des protections pour les voies respiratoires (masque), et des vêtements de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser des gants et des vêtements de protection.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ramasser le produit avec des moyens adéquats pour qu'il soit recyclé, si possible, ou éliminé. Utiliser des gants, des lunettes de protection et des vêtements de protection lors de l'opération de nettoyage.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Une fois le produit ramassé, nettoyer le sol à l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques Néant

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser les procédures normales de protection; ne pas manger, boire, ou fumer durant la manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Dans un endroit très frais, sec et bien ventilé et éviter les écarts de température durant le stockage.

Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé et identifié.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la fiche technique.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ingrédients dont les valeurs limites doivent être gardées sous contrôle dans la zone de travail : Aucun

8.2. Contrôles de l'exposition

Règles générales de protection et d'hygiène : ne pas manger, boire, ou fumer durant la manipulation.

Protection des voies respiratoires : masque de protection.

Protection des mains : gants.

Protection des yeux : lunettes de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect : poudre granuleuse blanche
- Odeur : caractéristique
- Densité : 1,3 g/l
- Taille moyenne granulométrique : 250 µm

Les autres paramètres ne sont pas pertinents concernant le produit.

9.2. Autres informations Néant.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité Aucune connue à ce jour.

10.2. Stabilité chimique Stabilité chimique hors combustion, stabilité microbienne dépendante de la température.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses Aucune connue à ce jour.

10.4. Conditions à éviter Aucune en particulier.

10.5. Matières incompatibles Aucune connue à ce jour.

10.6. Produits de décomposition dangereux Aucun connu à ce jour.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Produit non dangereux au sens de la directive 2000/54/CE du 18 Septembre 2000 concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents biologiques au travail : Groupe 1 le produit n'est pas susceptible de provoquer une maladie chez l'homme

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Micro-organismes non dangereux pour l'humain et les animaux, partie organique non toxique pour l'environnement

12.2. Persistance et dégradabilité Aucune persistance connue à ce jour.

12.3. Potentiel de bioaccumulation Aucune bioaccumulation connue à ce jour.

12.4. Mobilité dans le sol Non-déterminée

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB Non-nécessaire

12.6. Autres effets néfastes Aucun connu à ce jour.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit de traitement des effluents d'élevage : opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.
Emballage: peut être recyclé selon les dispositions locales en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Non-concerné : Produit non dangereux au sens des réglementations de transport (RID / ADR / IATA).

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU Non-concerné

14.3. Classe(s) de danger pour le transport Non-concerné

14.4. Groupe d'emballage Non-concerné

14.5. Dangers pour l'environnement Non-concerné

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non-concerné

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non-concerné

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Produit utilisable en Agriculture Biologique conformément au Règlement (CE) N° 834/2007.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non-nécessaire.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Cette Fiche de Données de Sécurité n'est pas créée suite à une obligation réglementaire, mais pour informer sur le produit.

Suivi des versions

Harmonisation du format selon la nouvelle charte, ne nécessite pas de fournir de mise à jour ni de réémission aux destinataires antérieurs